

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES




REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n° 31 du 26 octobre 2000- 4 pages

MAIS

Pyrale : sondages larvaires

Les sondages larvaires effectués sur 103 parcelles en Charente-Maritime, 82 dans la Vienne, 62 en Deux-Sèvres et 34 en Charente montrent :

- La stagnation de l'infestation à un niveau proche de zéro **en Charente-Maritime**.

- Une très légère augmentation des populations **en Deux-Sèvres** avec **71 %** des parcelles dans la classe 0 à 0,2 larve par plante, 21 % dans la classe 0,2 à 0,5 et 8 % au-delà (1 seule parcelle dépasse 1). Les parcelles avec un niveau d'infestation compris entre 0,2 et 0,5 sont pratiquement toutes situées au sud-est du département (Melle, Sauzé-Vaussais, Lezay), ce qui confirme la tendance observée en 1999.

- **Pour la Vienne**, avec **74 %** des parcelles avec moins de 0,2 larve/plante le niveau d'infestation reste assez faible ; une légère augmentation est cependant notée, les pourcentages de parcelles dans les classes 0,2 à 0,5 et 0,5 à 1 étant respectivement de 21 % et de 5 % (la valeur la plus élevée est de 0,72).

Les parcelles de type monoculture sans labour sont davantage représentées dans les classes d'infestation relativement plus élevées.

Pour mieux interpréter la carte établie à partir des moyennes par canton il convient de préciser les points suivants :

. Le secteur d'Availles Limouzine apparaît dans la classe 0,7 à 0,9 mais une seule parcelle figure dans l'échantillon (valeur 0,72).

Par contre 32 parcelles ont été observées dans les secteurs de Couhé, Gençay, Charroux et Civray.

. Le nombre de parcelles observées dans le Nord du département est très faible, c'est pourquoi le **1/3 Nord de la Vienne** continuera à être considéré comme une **zone à risque élevé** (dans quelques situations non traitées depuis 2-3 ans dans ce secteur le niveau d'infestation est de l'ordre de 0,5).

- Pour la Charente, la pression de la pyrale est en légère progression dans certains secteurs (nord-ouest et sud-est du département).

Globalement **35%** des parcelles sont dans la classe 0 à 0,2 ; 41 % dans la classe 0,2 à 0,5 et 21 % dans la classe 0,5 à 1.

Dans ce département le risque pyrale reste moins préoccupant que le risque sésamie.

CEREALES
Pucerons : à surveiller

MAIS :
Bilan pyrale et sésamie

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470

Réunion régionale GRANDES CULTURES

Le 1er Décembre 2000 au Lycée Agricole de MELLE

Bulletin d'inscription page 2



Sésamie

- **En Charente-Maritime** : la répartition des parcelles par classe d'infestation conduit à des résultats proches de ceux de 99 avec 73 % des parcelles dans la classe 0 à 0,5, 18 % dans la classe 0,5 à 1 et 9 % avec plus d'une larve par plante.

Avec un nombre de larves par plante presque toujours supérieur à 0,3 en moyenne cantonale, les secteurs **ouest et sud du département** restent caractérisés par une forte présence de la sésamie ; les secteurs de Cozes, Mirambeau, Archiac, Gémozac, St Genis ... présentent les niveaux d'attaque les plus élevés.

- **En Deux-Sèvres**, la présence de la sésamie est observée de façon très ponctuelle et à un niveau très faible (Brioux ...).

- **En Charente**, même si 85 % des parcelles observées sont dans la classe 0 à 0,5, on constate cependant une tendance à l'augmentation de la pression de la sésamie. En effet seulement 24 % des parcelles ne sont pas du tout concernés par la sésamie. Comme en 1999 les secteurs de Mansle, St Amand de Boixe sont les plus attaqués ; on note que la présence du ravageur s'étend vers Ruffec, Villefagnan et que le sud du département est également davantage concerné (cantons de Chalais, Montmoreau, Aubeterre, Barbezieux).

- **Pour la Vienne**, à titre anecdotique, on peut signaler l'observation de quelques sésamies dans le sud du département.

Lutte collective

Dans les secteurs concernés, le **broyage des cannes** et le **déchaumage des collets** dès la récolte est indispensable pour limiter le stock larvaire.

COLZA : Stade 5 à 10 feuilles

Ravageurs

PUCERONS

Les captures à la tour restent modestes, malgré un temps favorable au vol des ailés.
La situation en parcelles semble stabilisée, avec toujours une dominante des *Myzus persicae*.

Les seuils (20 % de pieds touchés) ne semblent pas atteints mais une surveillance s'impose.
Intervenez avec un aphicide spécifique dès que vous avez un pied sur 5 porteur de pucerons.

Maladies

PHOMA

Les projections d'ascospores se sont poursuivies du 18 au 24 Octobre. En parcelles le nombre de macules est en progression.

Les parcelles concernées ont dû être protégées. Ne plus envisager d'interventions même en cas de nouvelles périodes pluvieuses favorables aux contaminations (les niveaux d'efficacité possibles seraient alors très faibles pour ces traitements trop tardifs par rapport aux premiers pics de projection).

CEREALES : Stade levée à 2 feuilles

Pucerons

Les ailés et les aptères sont très présents sur repousses de céréales. Sur les premiers semis de début Octobre, actuellement au stade 2 feuilles, **4 à 9 %** des pieds sont porteurs de pucerons (ailés et aptères). Pour les parcelles au stade 1 feuille, des ailés sont observés sur 1 à 4 % des plantes.

Pour les parcelles (non traitées Gaucho) au stade 2 feuilles, une intervention est à prévoir dans un délai d'une semaine.
Dans les autres situations, maintenir une surveillance attentive pour décider de la nécessité d'une intervention (voir bulletin précédent). Les conditions climatiques actuelles favorables à l'activité des pucerons et le début de colonisation observé dans certaines parcelles dès le stade 1 feuilles doivent inciter à la plus grande vigilance.

LIMACES

Elles sont très actives.

Intervenir si nécessaire.

Le prochain bulletin paraîtra le 8 ou 9 Novembre.

✂ --

BULLETIN D'INSCRIPTION

*à retourner **avant le 15 Novembre 2000** pour la bonne organisation de la Journée*

M., Mme, Melle : ....

Adresse : ....

Société/Organisme : .... Observateur PV Oui ☐ Non ☐

désire s'inscrire à la Journée Régionale 2000

Repas Oui ☐ Non ☐ Facture OUI ☐ Non ☐

Frais d'inscription : Repas + Recueil 2000 = 200 F. - Recueil 2000 seul = 100 F.

Réglement par chèque à l'ordre de la **FREDEC** - ***Inscription gratuite pour les observateurs***

A adresser à : SRPV - FREDEC 13 route de la Forêt 86580 BIARD - Tél : 05.49.62.98.25 - Fax : 05.49.62.98.26